



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} mai 2023
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social
10-19 juillet 2023

**Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie
à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale
du Programme de développement durable à l'horizon 2030
à tous les niveaux**

Rapport du Forum arabe pour le développement durable

Note du Secrétariat

Par la présente, le Secrétariat transmet au forum politique de haut niveau pour le développement durable, à titre de contribution, le rapport du Forum arabe pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et tenu du 14 au 16 mars 2023.



Rapport du Forum arabe pour le développement durable « Solutions et action »

14-16 mars 2023

[Original : arabe]

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction		3
I. Principaux messages issus du Forum arabe pour le développement durable en 2023	8	4
II. Séances et exposés	9–66	8
A. Séance d'ouverture	9–10	7
B. Séances plénières	11–24	8
C. Séances spéciales	25–49	12
D. Manifestations spéciales	50–54	21
E. Coups de projecteur	55–63	22
F. Séance de clôture	64–66	20
III. Participation	67–69	24

Introduction

1. En collaboration avec la Ligue des États arabes et les entités des Nations Unies menant des activités dans la région arabe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a organisé la session de 2023 du Forum arabe pour le développement durable tenue du 14 au 16 mars à Beyrouth, en présentiel et en ligne, sous la présidence de la République du Yémen, et qui avait pour thème « Solutions et action ».

2. Le Forum arabe pour le développement durable est la plateforme régionale de haut niveau chargée de l'examen et du suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région arabe. Les huit sessions précédentes du Forum se sont tenues à Amman en 2014 et 2016, à Manama en 2015, à Rabat en 2017, à Beyrouth en 2018 et 2019, à distance en 2021 et à distance et en présentiel, à Beyrouth, en 2022. La Déclaration de Doha sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Doha, 13-15 décembre 2016), adoptée par la CESAO à sa vingt-neuvième session, a établi le rôle du Forum, une réunion annuelle au cours de laquelle les gouvernements des États arabes et les acteurs du développement durable se rencontrent pour analyser les expériences nationales et régionales et examiner les mécanismes de mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux national et régional¹. Les documents issus du Forum sont transmis au forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se réunit tous les ans à New York, en juillet.

3. Le Forum arabe pour le développement durable a été précédé d'une série de réunions régionales, à savoir : 1) le Forum parlementaire de la région arabe sur le Programme 2030 axé sur le renforcement du partenariat parlementaire dans l'action climatique dans la région arabe (Beyrouth, 29-30 novembre 2022) ; 2) la réunion consultative sur la dimension environnementale du Programme de développement durable, axée sur les solutions et l'action visant la réalisation des objectifs de développement durable dans le contexte de la triple crise planétaire (à distance et en présentiel à Beyrouth, 2 mars 2023) ; 3) le forum régional de la société civile sur le développement durable² (Beyrouth, 12-13 mars 2023).

4. Le programme de travail du Forum prévoyait, en plus des séances d'ouverture et de clôture, les sept séances plénières ci-après, dont le thème principal était « Solutions et action » et lors desquelles il a été question des cinq objectifs qui seront examinés lors du forum politique de haut niveau :

- Dialogue de haut niveau : réalisation des objectifs de développement durable en partenariat avec le secteur privé ;
- Première séance : innovation dans le domaine des données pour ne laisser personne de côté ;
- Deuxième séance : planification et financement du développement durable dans des situations de relèvement ou de crise ;

¹ Le mandat du Forum découle d'un ensemble de résolutions de la CESAO, notamment : la résolution 327 (XXIX) relative au fonctionnement du Forum arabe pour le développement durable, adoptée à la vingt-neuvième session (Doha, 13-15 décembre 2016) ; la résolution 314 (XXVIII) concernant le Forum arabe pour le développement durable, adoptée à la vingt-huitième session (Tunis, 15-18 septembre 2014) ; la résolution 322 sur une stratégie et un plan d'action pour la mise en œuvre du Programme 2030, adoptée à la deuxième réunion du Comité exécutif de la CESAO (Amman, 14-16 décembre 2015).

² Organisé par le Réseau d'ONG arabes pour le développement.

- Troisième séance : sécurité hydrique et accélération de l'action menée pour atteindre l'objectif de développement durable n° 6 ;
- Quatrième séance : transition énergétique juste et inclusive (objectif 7) ;
- Cinquième séance : développement industriel durable : repenser les chaînes d'approvisionnement (objectif 9) ;
- Sixième séance : de nouvelles solutions inclusives et durables pour les villes (objectif 11).

5. En outre, 12 séances spéciales axées sur des questions prioritaires pour la région arabe ont également été organisées : 1) assurer la sécurité alimentaire en transformant les systèmes alimentaires : priorités et mesures ; 2) faire avancer la mise en œuvre du programme « de l'apprentissage à l'emploi » destiné aux jeunes dans la région arabe ; 3) effets intergénérationnels de la violence : convergence de la violence à l'égard des femmes et de la violence contre les enfants dans la région arabe ; 4) achats responsables : plus qu'une expression à la mode, un moteur du développement durable ; 5) rôle des énergies renouvelables dans l'accélération de la reprise dans les pays fragiles ou touchés par les crises ; 6) état de préparation sanitaire dans la région arabe : résultats de l'audit de la cible 3.d associée aux objectifs de développement durable et mesures proposées ; 7) sécurité climatique dans les États arabes : enseignements tirés et action de plus grande envergure ; 8) ne laisser personne de côté : prise en compte du vieillissement dans le développement durable ; 9) reconstruction durable : un cadre pour l'accélération d'un relèvement inclusif et durable dans la région arabe ; 10) lutte contre la pauvreté alimentaire des enfants pendant la petite enfance dans la région arabe par la mobilisation des systèmes alimentaires, des systèmes de santé et des systèmes de protection sociale ; 11) favoriser l'économie à carbone circulaire : accélération de l'industrie durable (ciment, acier et produits chimiques) dans la région arabe par des solutions, l'innovation et la coopération ; 12) adaptation inclusive aux changements climatiques et atténuation de leurs effets sur les établissements humains dans la région arabe.

6. Par ailleurs, étaient également prévus dans le programme de travail du Forum une manifestation spéciale, à savoir l'annonce des lauréats du prix du contenu numérique arabe décerné par la CESAO, ainsi qu'une table ronde de haut niveau sur les examens nationaux volontaires et neuf coups de projecteur sur des initiatives non gouvernementales marquantes et innovantes qui favorisent le développement durable dans la région arabe.

7. À l'issue des débats, le Forum a adopté plusieurs messages à transmettre au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui sera organisé à New York du 10 au 19 juillet 2023, sur le thème « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux ». Les messages formulés reflètent le point de vue de la région arabe et visent à faciliter la compréhension des priorités régionales.

I. Principaux messages issus du Forum arabe pour le développement durable en 2023

8. De nombreux messages formulés à l'issue des débats visent à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 de manière générale et la réalisation des objectifs qui seront examinés en particulier. On mentionnera les principaux messages suivants :

Sécurité hydrique

- Protéger impérativement la sécurité hydrique par l'adoption et l'application de l'approche fondée sur le lien entre l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire et les écosystèmes, et, de manière prioritaire, renforcer la participation de la population locale à la gestion de l'eau et les capacités des institutions publiques concernées et mobiliser les investissements dans les infrastructures hydriques.
- Assurer la participation des pays arabes à des systèmes d'échanges de données et de connaissances aux niveaux national et régional en vue d'assurer un contrôle des ressources en eau disponibles et de l'utilisation et de la qualité de ces ressources et créer des centres de recherche spécialisés dans les ressources en eau transfrontières aux fins de la collecte, du traitement et de l'échange de données, de la réalisation d'études de faisabilité des projets et de l'analyse des effets des changements climatiques.

Énergie

- Faire porter les efforts sur les énergies renouvelables, un moyen concret par lequel les États peuvent réduire leur vulnérabilité face aux fluctuations du marché des combustibles fossiles, limiter la pollution, diversifier les économies et prendre des mesures positives qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques et à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, en finançant la recherche et en arrêtant des objectifs ambitieux en vue d'accroître la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique.
- Soutenir le développement du secteur de l'énergie en collaborant avec les banques et les entreprises privées en vue de proposer des instruments financiers qui permettent de faciliter le financement des projets auxquels des fonds pourraient ne pas être alloués au regard des critères bancaires actuellement retenus, notamment les petits projets dans le domaine de l'énergie moderne durable.
- Donner la priorité à la participation des femmes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions concernant la gestion des ressources naturelles, y compris l'eau et l'énergie, aux niveaux local et national et promouvoir les initiatives dans ce domaine.

Industrie et innovation

- Faire en sorte que les gouvernements investissent dans les infrastructures industrielles, notamment dans les zones industrielles, et rendre accessibles les réseaux de transport et les réseaux électriques, entre autres, en vue d'accroître la compétitivité des secteurs industriels arabes et de les rattacher aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Villes

- Promouvoir la décentralisation et mobiliser les ressources locales, en établissant des liens avec les politiques locales, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, de façon à encourager les pouvoirs publics et les autorités locales à répondre aux besoins de la population et à proposer les infrastructures et services essentiels.
- Assurer le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local par l'intermédiaire d'observatoires locaux spécialisés dans l'environnement et le développement et faire participer les groupes défavorisés et les groupes les plus exposés aux risques, notamment les femmes, les

personnes en situation de handicap et les migrants, à l'élaboration des politiques locales et à la collecte de données.

Données

- Encourager les organismes nationaux de statistique des États arabes à continuer d'appliquer les méthodes novatrices de collecte des données mises à l'essai avec succès et généralisées pendant les périodes de confinement lié à la pandémie de COVID-19, telles les enquêtes en ligne ou par téléphone.
- Adopter les technologies modernes telles que les images satellites et les mégadonnées pour obtenir des données permettant de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable, de ne laisser personne de côté et de réduire les inégalités entre les régions.
- Mettre en place des cadres juridiques permettant d'améliorer l'échange de données, favoriser le libre accès aux données et garantir la protection de la vie privée et la confidentialité.

Financement

- Faire en sorte que la communauté internationale aide les pays en développement à administrer la dette de manière durable et facilite l'accès aux prêts à des conditions favorables, y compris le financement relatif à l'adaptation aux changements climatiques, et que les gouvernements arabes établissent des plans clairs pour la gouvernance du financement et la lutte contre la mauvaise utilisation des dépenses publiques et la corruption par l'application de mesures strictes visant à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence et la responsabilité dans les finances publiques.

Secteur privé

- Encourager le secteur privé à investir dans la production de connaissances, à envisager des possibilités d'investissement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable, par exemple dans l'économie circulaire et la création de valeur partagée, et à s'engager à communiquer de manière transparente au sujet de la durabilité.
- Renforcer les mécanismes d'application du principe de responsabilité, mettre en place des cadres juridiques et des garanties sociales afin que les intérêts du secteur privé cadrent avec l'intérêt général et que le terrain soit égalisé pour toutes les entreprises qui investissent dans la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui sera un rempart pour le partenariat entre secteur public et secteur privé.
- Orienter les investissements du secteur privé et promouvoir les partenariats public-privé pour atteindre les objectifs de développement durable, les États procédant à un état des lieux dans ce domaine qui aboutirait à des projets pouvant être financés et à l'adoption par les banques centrales de mesures visant à écarter les risques liés à ces investissements.

Jeunes

- Investir dans l'infrastructure numérique pour l'éducation afin que les jeunes dans la région arabe puissent acquérir les compétences numériques nécessaires et suivre le rythme des évolutions futures.
- Préparer les élèves et étudiants à l'avenir du travail en intégrant dans les manuels scolaires et les programmes universitaires des approches non

conventionnelles axées, entre autres, sur les compétences non techniques, les qualités relationnelles, l'intelligence émotionnelle, l'esprit d'équipe, l'esprit d'initiative, l'aptitude à résoudre les problèmes et l'entrepreneuriat, dans le cadre de programme d'échanges scientifiques entre les institutions et les États.

Sécurité alimentaire

- Assurer la coopération, la coordination et la promotion des partenariats entre les pays et les parties prenantes afin de rendre les systèmes alimentaires plus souples, productifs, équitables et durables, compte tenu des conflits, de l'occupation et des crises persistantes que la région connaît ainsi que des vagues de réfugiés et de migrants.
- Promouvoir l'investissement régional dans les systèmes alimentaires arabes pour assurer la sécurité alimentaire, y compris le transfert de technologies modernes, notamment celles qui facilitent des cultures adaptées aux conditions climatiques et des techniques d'irrigation et des systèmes énergétiques efficaces, afin de réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires en provenance d'autres régions, d'être mieux à même de faire face à la fluctuation des prix, et de renforcer la souveraineté nationale et régionale.

Sécurité et stabilité

- Donner la priorité absolue à l'action visant à rétablir la paix et à mettre fin aux conflits, indispensable à la réalisation d'un développement humain durable, par une gouvernance porteuse de changement et inclusive de façon à ce que les décisions à long terme soient alignées sur les principes de responsabilité, d'état de droit et de réaction, et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques.
- Tirer parti du processus de reconstruction pour reconstruire en mieux, en recherchant des solutions fondées sur la nature, par une planification urbaine adaptée aux activités humaines et le passage au numérique, autant d'éléments essentiels à toute nouvelle infrastructure, et créer des emplois adaptés aux changements, en donnant au secteur privé les moyens d'agir et en créant de nouvelles formes de mobilisation de la population.
- Promouvoir les normes relatives à l'égalité des sexes, faire éclater les stéréotypes discriminatoires répandus et investir dans des programmes visant à combattre la violence contre les femmes et les enfants, notamment dans des programmes d'éducation des enfants et des programmes permettant d'aider les adolescents et les adolescentes à gérer les risques en vue de briser le cercle de la violence intergénérationnelle.

II. Séances et exposés

A. Séance d'ouverture

9. La Secrétaire générale adjointe et Secrétaire exécutive de la CESA, Rola Dashti, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, le Ministre yéménite de la planification et de la coopération internationale, Waed Abdullah Badhib, en sa qualité de Président du Forum arabe pour le développement durable en 2023, et la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed, ont pris la parole à la séance d'ouverture. Les déclarations étaient axées sur les progrès accomplis dans la région en matière de développement et les difficultés qui y sont rencontrées. L'accent a été mis sur la nécessité de revoir l'ordre

des priorités dans la région, de renforcer la coordination et la coopération entre les pays, d'accroître les investissements et de mettre en place des partenariats en vue d'opérer le changement escompté et de faire avancer la région sur la voie de la réalisation d'un développement durable et inclusif.

10. En prélude à l'examen des grandes questions dont le Forum était saisi, un film documentaire a été diffusé. Certaines des réalisations des pays arabes depuis l'adoption du Programme 2030 et les principales difficultés qui continuent d'entraver le développement durable dans la région y sont présentées. Il a été souligné que, pour tous les défis, des solutions existaient et qu'il importait d'adopter une approche du développement intégrée et fondée sur les droits et le savoir qui permette de promouvoir le partenariat avec tous les groupes, de revoir l'ordre des priorités et la répartition des ressources disponibles et de faire porter l'accent sur l'investissement dans le capital humain.

B. Séances plénières

Dialogue de haut niveau

Réalisation des objectifs de développement durable en partenariat avec le secteur privé

11. M^{me} Maïssa Youssef, chef de file sectoriel pour la coordination des activités relatives au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable à la CESA, a animé le dialogue de haut niveau. La Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, Amina Mohammed, était invitée d'honneur. Les personnalités ci-après ont pris part au débat : M^{me} Noha El-Mikawy, doyenne de la faculté des affaires mondiales et des politiques publiques de l'Université américaine du Caire ; M. Khaled Mahdi, Secrétaire général du Conseil supérieur de la planification et du développement (Koweït) ; M. Helmy Abouleish, Président du Conseil d'administration de la société Sekem (Égypte) ; M^{me} Kinda Mohamadi, chercheuse principale et conseillère juridique à Third World Network ; M^{me} Laila Al Hadhrami, conseillère spécialisée dans les villes intelligentes à RMA Advisory (Oman) ; M^{me} Aya Hrou, Directrice des programmes au Jordan Youth Innovation Forum.

12. Le débat était axé sur le rôle décisif du secteur privé pour ce qui est de combler le déficit de financement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Les points ci-après ont été soulignés : il importe que le secteur privé investisse dans la recherche, l'éducation et la production de connaissances et que l'entrepreneuriat social soit un des modèles adoptés pour accroître la participation du secteur privé au développement ; les gouvernements et les organisations internationales doivent soutenir l'entrepreneuriat vert dans l'agro-industrie par la mise en place d'un mécanisme transparent de crédits d'émission de carbone et d'un système de gouvernance qui permette de rendre ce mécanisme plus équitable pour les agriculteurs et de faciliter l'accès des petits exploitants aux compensations financières accordées pour ces crédits ; il est indispensable de renforcer les dispositifs d'application du principe de responsabilité des autorités publiques et les cadres juridiques afin de faire jouer un plus grand rôle au secteur privé dans le développement et de faire cadrer les intérêts de ce secteur avec l'intérêt général ; un véritable partenariat entre tous les acteurs (gouvernements, organisations de la société civile et secteur privé) est nécessaire pour donner aux jeunes les moyens de développer des projets sociaux, œuvrer à la mise en place d'un cadre juridique transparent aux fins de la création d'entreprises sociales, faciliter l'accès au financement, faire prendre conscience de l'importance de la participation des femmes à la vie économique, et renforcer les capacités des jeunes, femmes et hommes, notamment leurs compétences non techniques.

Première séance

Innovation dans le domaine des données pour ne laisser personne de côté

13. M. Khalid Abu Khalid, chef de la Direction générale des registres et du suivi statistique au Bureau central palestinien de statistique, a animé la séance, à laquelle ont participé les personnalités suivantes : M^{me} Dorra Dhraeif, responsable de la direction centrale des statistiques démographiques et sociales à l'Institut national de la statistique (Tunisie) ; M. Muhammad Imran, responsable scientifique et chef de la division de l'informatique dans les situations de crise à l'Institut de recherche informatique du Qatar ; M. Husameldeen Faroug, Directeur chargé de la planification et des stratégies de marketing dans le groupe Sudatel Telecom (Soudan) ; M. Hassan Al Lawati, chef du programme national d'intelligence artificielle et des technologies avancées au Ministère des transports, des télécommunications et de la technologie de l'information (Oman). À cette séance, M^{me} Maria-Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, a également pris la parole.

14. La séance était axée sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour la collecte de données, ce que des organismes nationaux de statistique ont réussi à faire pendant la pandémie de COVID-19 afin de continuer de préparer des enquêtes réalisées auprès des ménages. Il a été question des innovations institutionnelles visant à lever les obstacles à l'échange de données entre les entités publiques nationales et les autres parties prenantes, notamment le secteur privé, l'objectif étant de faciliter la réduction et la prévention des risques de catastrophe, de promouvoir l'échange de données et de diffuser une culture des données ouvertes tout en se conformant aux lois relatives à la protection de la vie privée. Il a été souligné que les solutions informatiques de pointe tirant parti des données et d'un bon rapport coût/efficacité comptaient pour ce qui était de ne laisser personne de côté. Enfin, l'accent a été mis sur les possibilités offertes par les méthodologies novatrices de pointe, qui pouvaient contribuer à combler les lacunes en matière de données lorsque les méthodes classiques ne pouvaient pas être utilisées. Il a été recommandé d'investir dans les capacités permettant d'utiliser les données non traditionnelles, de combler le déficit en ressources, financières et humaines afin d'y parvenir et de tirer parti de telles données dans le cadre de la prise de décisions.

Deuxième séance

Planification et financement du développement durable dans des situations de relèvement ou de crise

15. M^{me} Rayya Al Hassan, ancienne Ministre des finances et Ministre de l'intérieur et des municipalités (Liban), a animé la séance. Le discours principal a été prononcé par M. Mark Malloch-Brown, Président de Open Society Foundations. Les personnalités ci-après ont également pris la parole : M. Said Mohammed Al Saqri, Ministre de l'économie (Oman) ; M. Taher Belhassan, Président de la Commission nationale de développement durable au Ministère du plan (Liban) ; M. Ahmed Kamaly, Vice-Ministre de la planification et du développement économique (Égypte) ; M^{me} Hiba Ahmed, Directrice générale du Fonds de solidarité islamique pour le développement ; M. Mahmoud Mohieldin, Envoyé spécial des Nations Unies pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

16. Les participants ont souligné qu'il importait de mieux coordonner la planification et le financement dans la région et de s'employer en priorité à accroître la marge de manœuvre budgétaire afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de réduire les inégalités, qu'il fallait de toute urgence contenir la crise de la dette et assouplir les conditions d'emprunt et que, dans le même temps, les

gouvernements devaient accélérer la reprise au sortir de la pandémie de COVID-19 et faire face aux répercussions de la crise climatique et de la guerre en Ukraine. Les points ci-après ont également été mis en avant : les innovations dans la gestion des finances publiques au service de la réalisation des objectifs de développement durable ; les gains d'efficacité découlant de la numérisation de la planification, du suivi et de la fiscalité ; l'utilisation du financement mixte pour mobiliser des capitaux privés au service de la réalisation des objectifs de développement durable ; la conversion de la dette pour aider les pays croulant sous le poids élevé de la dette ; les moyens possibles d'accroître la marge de manœuvre budgétaire dans les pays touchés par un conflit ; les effets de l'augmentation des impôts pesant sur les classes moyennes ; la nécessité d'accroître la transparence, de renforcer l'application du principe de responsabilité et de lutter contre la corruption.

Troisième séance

Sécurité hydrique et accélération de l'action menée pour atteindre l'objectif de développement durable n° 6

17. M. Ali Karnib, spécialiste des questions relatives à l'eau et professeur en ingénierie à l'Université libanaise, a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Shahira Wahni, directrice chargée du logement, des ressources en eau et de la réduction des risques de catastrophe à la Ligue des États arabes ; M. Mohamed Al-Hawri, Vice-Ministre de la planification et de la coopération internationale (Yémen) ; M. Jihad Almahamid, Secrétaire général du Ministère de l'eau et de l'irrigation (Jordanie) ; M. Mohamed Ousama Al Akhrass, conseiller auprès du Ministre au Ministère des ressources en eau (République arabe syrienne) ; M. Waleed Zubari, professeur en gestion des ressources en eau à l'Université du golfe Arabique ; M. Mohannad Abouelrouse, fondateur et président du Conseil d'administration de la fondation « Life from Water » (eau source de vie) et cofondateur et directeur exécutif de la société WaterWill (Égypte). M^{me} Maria Selin, directrice chargée de la coopération régionale pour le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, et M. Hans Peter van der Woude, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Liban, ont également pris la parole.

18. À cette séance, le point a été fait sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 dans la région et des solutions politiques, financières et techniques novatrices ont été proposées en vue d'accélérer l'accès de tous à l'eau propre et à l'assainissement. Des stratégies visant à renforcer la résilience face aux crises, notamment à l'aide de plans d'action dynamique dans le domaine de l'eau. Les participants ont mis l'accent sur les solutions politiques à appliquer pour remédier à la pénurie d'eau dans la région telles que l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles (les eaux usées traitées par exemple) et l'adoption de pratiques agricoles économes en eau, telles que la culture hydroponique. Ils ont également mis en avant les instruments de financement novateurs, tels que les contrats de construction-exploitation-transfert conclus dans le cadre de partenariats public-privé concernant de grands projets d'infrastructure hydraulique, ou les crédits d'émission de carbone dans l'irrigation durable, la filtration naturelle riparienne ainsi que de petits projets. Ils ont en outre souligné qu'il importait de resserrer les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation afin de pouvoir améliorer la collecte et l'analyse des données et d'élaborer des politiques et plans d'action intégrés, et qu'il fallait accroître la transparence, renforcer l'application du principe de responsabilité et promouvoir des approches participatives et inclusives qui tiennent compte des besoins de l'ensemble des parties prenantes, y compris les femmes et les personnes en situation de handicap.

Quatrième séance

Transition énergétique juste et inclusive (objectif 7)

19. M^{me} Rabia Ferroukhi, Directrice du Centre des connaissances, des politiques et des finances à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : la Princesse Noura bint Turli Al-Saud, partenaire et cofondatrice de la société AEON Strategy (Royaume d'Arabie saoudite) ; M. Jamal Saghir, professeur à l'Institut d'étude du développement international à l'université McGill ; M. Ramzo Abou Said, Directeur général de la société ASACO General Trade and Contracting (Liban) ; M. Mustafa Suliman Abdlhadu, professeur d'université et doyen de la faculté de l'environnement et des ressources naturelles à l'Université de Wadi Alshatti (Libye).

20. À cette séance, l'accent a été mis sur les résultats obtenus par les pays de la région au regard des principaux indicateurs relatif à l'objectif 7 (Garantir l'accès de tous à une énergie propre et d'un coût abordable). À l'issue du débat, des recommandations ont été faites sur les moyens par lesquels la région pourrait utiliser les ressources de manière à rendre possible une transition énergétique juste et inclusive. Les participants ont insisté sur le rôle que les technologies et l'économie verte jouaient dans le passage à une énergie propre s'appuyant sur les principes de l'économie à carbone circulaire qui contribue à créer des emplois décents et lutter contre la pollution. De telles interventions pourraient être financées par des mécanismes novateurs de mobilisation des ressources financières, telle la conversion de la dette au service de la lutte contre les changements climatiques. Les participants ont également signalé qu'il importait également de faire participer le secteur privé aux transitions vers l'énergie propre, notamment dans le cadre d'une passation de marchés publics qui contribue à stimuler durablement l'intérêt du secteur et en indiquant des prix qui favorisent l'adoption d'énergies propres. Ils ont aussi souligné que les transformations devaient être inclusives, profiter à tous et répondre aux besoins des communautés qui risquaient d'être laissées de côté afin d'éviter que les inégalités ne se creusent davantage.

Cinquième séance

Développement industriel durable : repenser les chaînes d'approvisionnement (objectif 9)

21. M. Ali Awdeh, chef du département Recherche et études à l'Union des banques arabes (Liban), a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Nada Lachaal, directrice générale au Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie (Tunisie) ; M. Neemat Frem, Président et Directeur exécutif du groupe INDEVCO et membre de la Chambre des députés (Liban) ; M^{me} Reem Albaghdadi, Présidente du forum jordanien des femmes d'affaires et cadres ; M. Bernard Ghanem, professeur d'université et directeur adjoint de l'initiative relative à l'intelligence artificielle à l'Université Roi Abdullah des sciences et technologies (Royaume d'Arabie saoudite) ; M^{me} Kaltham Al-Ghanim, professeur de sociologie et Directrice de l'Institut des études sociales et économiques (SESRI) de l'Université du Qatar. M. Adel Darwish, Directeur régional du Bureau régional pour les États arabes de l'Union internationale des télécommunications (Égypte), a également pris la parole.

22. Le débat était axé sur les diverses mesures que les gouvernements ont prises face aux crises qui se sont succédées depuis le début de la pandémie de COVID-19 et qui visaient à faciliter les activités des entreprises industrielles touchées, en particulier celles des petites et moyennes entreprises. L'accent a été mis sur l'efficacité des partenariats noués avec le secteur privé et les représentants de ce secteur, telles les chambres de commerce et d'industrie. Il a été recommandé de se

garder de dépendre totalement de l'économie de rente et souligné que, compte tenu de sa flexibilité, le secteur industriel offrait le meilleur moyen de diversifier l'économie et qu'il importait de s'employer sérieusement à accroître la part de l'industrie dans le produit intérieur brut. Des exemples de secteurs industriels ayant assuré la poursuite des activités et montré qu'ils pouvaient faire face aux crises, telles les industries alimentaire, chimique et médicale, ont été donnés. L'accent a également été mis sur le fait que l'adoption du numérique comptait car cette technologie contribuait à faciliter les procédures administratives des entreprises industrielles, à numériser les opérations de la chaîne d'approvisionnement et à mobiliser des ressources en vue d'adopter l'adoption des technologies issues de la quatrième révolution industrielle, notamment l'intelligence artificielle, qui commençait à donner des résultats s'agissant d'améliorer l'efficacité du processus de fabrication par l'automatisation de la maintenance préventive par exemple. A également été mis en avant le rôle du secteur privé, qui devrait être renforcé, dans le respect des principes du développement durable et en évitant d'épuiser les ressources naturelles ou de polluer l'environnement, en particulier dans l'industrie manufacturière.

Sixième séance

De nouvelles solutions inclusives et durables pour les villes (objectif 11)

23. M^{me} Maysoum Ibrahim, présidente du Syndicat palestinien des sciences et technologies de l'information (État de Palestine), a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M. Yousef Al-Shawarba, maire du Grand Amman (Jordanie) ; M^{me} Fatima Amzil, vice-présidente du Conseil communal d'Agadir (Maroc) ; M. Mohammed Khashashneh, Secrétaire général au Ministère de l'environnement (Jordanie) ; M. Moataz Yeken, Directeur exécutif de la société Wabel Consulting (Égypte). Ont également pris la parole M^{me} Rania Hedeya, Directrice régionale par intérim du Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), M. Joseph Schechla, Coordonnateur à Habitat International Coalition, et M^{me} Abir Saksouk, codirectrice de Public Works Studio (Liban).

24. L'accent a été mis sur les cadres de gouvernance inclusifs et intégrés au niveau des villes, de tels cadres étant indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale et à la prise en compte des priorités locales de manière à ne laisser personne de côté. Ces cadres de gouvernance locale peuvent renforcer la planification urbaine fondée sur des données factuelles et améliorer la résilience économique et financière des villes. Ils devraient être associés à un suivi adéquat de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau des villes, suivi que pourraient assurer les observatoires locaux de l'environnement et du développement. Le débat était axé sur l'examen local volontaire, un moyen d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable des ODD et un bon outil d'apprentissage entre pairs qui facilitait la concrétisation de la vision mondiale du développement durable sous forme de mesures locales. Il a également été question des mécanismes de décentralisation, notamment de la mobilisation et de l'affectation des ressources locales, ces dispositifs visant à aider les gouvernements et les autorités locales à fournir des services qui correspondent aux besoins des habitants des villes ainsi que de la nécessité de développer l'économie circulaire sur le plan local de façon à accroître la résilience face aux changements climatiques et aux effets de ces changements, à limiter les dommages environnementaux, à améliorer la santé publique et le bien-être et à créer de nouveaux emplois verts.

C. Séances spéciales

25. Lors du Forum, 12 séances spéciales ont été organisées. Certains objectifs de développement et dimensions du développement ont fait l'objet d'un examen approfondi, fondé sur le thème et les objectifs du Forum. On trouvera ci-après un résumé des débats tenus.

Première séance spéciale

Assurer la sécurité alimentaire en transformant les systèmes alimentaires : priorités et mesures

26. M. Rami Zreik, professeur à l'Université américaine de Beyrouth (Liban), a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Nora Ourabah Haddad, représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Liban ; M. Serge Nakouzi, représentant régional adjoint de la FAO pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ; M^{me} Reem Nejdawi, responsable des politiques alimentaires et environnementales à la CESA ; M. Ibrahim El Dukheiry, Directeur de l'Organisation arabe de développement agricole ; M^{me} Nada El Agizy, Directrice du Département du développement durable et de la coopération internationale de la Ligue des États arabes ; M. Said Zarouali, directeur de la division des programmes agricoles et du développement rural au Haut-Commissariat au Plan (Maroc) ; M. Hasan Ashqar, directeur général de la planification et des politiques au Ministère de l'agriculture (État de Palestine) ; M^{me} Sylvia Ekra, directrice adjointe du Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Ont également pris part au débat M. Kamel Abdallah, directeur exécutif de la société Canal Sugar (Égypte), M. Fadi Jabr, secrétaire général de la Fédération arabe des industries alimentaires (Jordanie), M^{me} Darine Dogui, directrice chargée des analyses et essais comparatifs à l'Institution nationale de la consommation (Tunisie).

27. La séance a donné lieu à un échange de vues et d'expériences au sujet des politiques et programmes facilitant la transformation des systèmes alimentaires arabes. Il a été souligné qu'il importait de promouvoir l'investissement régional dans ces systèmes en vue d'assurer la sécurité alimentaire. Les participants ont préconisé le transfert et l'utilisation de technologies, telles celles relatives aux cultures pouvant s'adapter aux changements climatiques, à une irrigation efficace et à l'exploitation des énergies, qui contribueraient à accroître la production, à réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires en provenance d'autres régions et à renforcer la résilience face à la volatilité des prix. Ils ont également souligné qu'il fallait accroître la portée des programmes et de la législation dans la région et renforcer la gouvernance en vue de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité du système alimentaire arabe, notamment en améliorant la productivité et l'efficacité et en réduisant les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires.

Deuxième séance spéciale

Faire avancer la mise en œuvre du programme « de l'apprentissage à l'emploi » destiné aux jeunes dans la région arabe

28. M. Ghadi Bou Moussa, journaliste et présentateur de journal télévisé sur la chaîne MTV (Liban), a animé la séance spéciale, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Mayada Adil, jeune leader pour les objectifs de développement durable au Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; M. Mohamed A. Gawad Allam, Ministre plénipotentiaire (questions commerciales), chef du Secteur de la coopération multilatérale (ONU, autres organisations internationales, institutions financières internationales, régionales et arabes) au Ministère de la coopération internationale (Égypte) ; M^{me} Sherine Helmy,

directrice exécutive de Pharco Pharmaceuticals ; M^{me} Amira Naji, Tunis Business School ; M. Yaman Alsabek, Directeur exécutif de la fondation Sanad Youth for Development (République arabe syrienne) ; M. Salim Araj, économiste hors classe à la CESAO ; M^{me} Nina Shami, directrice des ressources humaines pour le Golfe et le Moyen-Orient, Chevron (Émirats arabes unis) ; M. Anthony Fakhoury, analyste de la recherche et de projet (Knowledge Project) au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le commentateur était M. Said Elbanna, directeur du Centre pour l'entrepreneuriat et professeur de gestion à l'Université du Qatar.

29. Le débat était axé sur certains des éléments à prendre en compte pour accélérer le passage des jeunes de l'apprentissage à l'emploi, notamment les suivants : mettre en œuvre une stratégie inclusive et des programmes concrets, faire cadrer les compétences acquises dans le cadre de l'éducation avec les compétences recherchées sur le marché du travail, parvenir à la parité des sexes en ce qui concerne l'égalité des chances dans l'éducation, investir dans les compétences du futur et garantir la qualité des données concernant les jeunes. Il a également été souligné ce qui suit : il importe de se doter de l'infrastructure nécessaire à la transformation économique afin que les jeunes puissent trouver un travail décent et de tirer parti de la quatrième révolution industrielle ; il est impératif de développer les compétences non techniques, qui doivent être prises en compte dans les programmes scolaires de même que les outils favorisant la créativité, l'innovation et la technologie ; il faut mieux faire connaître aux jeunes la notion d'apprentissage tout au long de la vie de façon à ce qu'ils soient mieux préparés à répondre aux exigences du marché du travail et à en suivre l'évolution ; des mesures efficaces doivent être prises afin que les jeunes puissent participer à la prise de décisions et contribuer à trouver des solutions, avoir la possibilité de lancer leurs propres initiatives et disposer de l'espace nécessaire pour le faire ; les jeunes entrepreneurs doivent avoir plus facilement accès au financement ; il faut resserrer les liens entre le secteur privé et le monde de la recherche et les universités, où prennent naissance l'essentiel des idées et projets novateurs.

Troisième séance spéciale

Effets intergénérationnels de la violence : convergence de la violence à l'égard des femmes et de la violence contre les enfants dans la région arabe

30. M^{me} Ghida Anani, directrice et fondatrice de l'organisation ABAAD (Liban), a animé la séance, lors de laquelle les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants ; M^{me} Reem Alsalem, Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles ; M^{me} Alessandra Guedes, responsable des travaux de recherche sur le genre et le développement au Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF ; M. Mohammed Meqdady, secrétaire général du Conseil national des affaires familiales (Jordanie) ; M. Raed Ataya, coordonnateur du réseau Manara et du programme Nabaa (Liban) ; M^{me} Meryem Bhija, chef du service Femme et enfant au Haut-Commissariat au plan (Maroc).

31. Lors du débat, il a été question des causes de la violence contre les enfants et de la violence contre les femmes, violence prenant racine dans les stéréotypes qui alimentent la discrimination fondée sur le genre et le peu de considération accordée aux enfants et aux femmes dans la société. L'accent a été mis sur ce qui suit : selon des statistiques, plus de la moitié des enfants dans le monde ont été victimes d'acte d'agression physique, sexuelle ou de violence morale au cours de l'année écoulée et au moins une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles commises par le partenaire, ce qui montre que le cycle de la violence contre les enfants et les femmes doit être brisé de toute urgence ; les gouvernements doivent investir davantage dans des solutions concertées afin que les lois soient appliquées, renforcer les critères l'application de la loi, promouvoir les normes établissant

l'égalité des sexes et les programmes de prévention de la violence de la part de partenaires intimes, et améliorer l'accès à des services sûrs et adaptés facilitant la prévention ; il faut s'attaquer aux normes et pratiques sociales préjudiciables afin de rendre inacceptable la violence contre les enfants et les femmes ; les gouvernements doivent intensifier l'action relative aux programmes de prévention de la violence, concernant par exemple le rôle du père et de la mère et l'aide proposée aux adolescents en matière de gestion des risques, ces efforts devant être intersectoriels, être axés sur l'enfant et tenir compte des questions de genre.

Quatrième séance spéciale

Achats responsables : plus qu'une expression à la mode, un moteur du développement durable

32. M. Marcus McKay, directeur des achats au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), a animé la séance et M. Nasser Yassin, Ministre libanais de l'environnement, a prononcé une déclaration liminaire. Les personnalités ci-après ont pris la parole : M^{me} Anne-Claire Howard, directrice du Service des achats à l'UNOPS ; M^{me} Jocelyne Jabbour, directrice des achats au bureau de la Banque mondiale au Liban ; M. Mario Jales, économiste à la CESAO ; M^{me} Vanja Ostajic, chef du Bureau des achats à l'Organisation internationale du Travail (OIT).

33. À cette séance, l'accent a été mis sur l'importance des achats responsables, les pratiques d'achat durables constituant un levier du développement durable et permettant de faire évoluer le secteur privé et d'orienter les activités de ce secteur. Les participants ont expliqué comment les achats responsables pouvaient faciliter le dialogue et provoquer un changement de comportement pour ce qui est de la manière dont les institutions et les personnes envisageaient les initiatives de développement et leur mise en œuvre. Ils ont souligné que les pratiques d'achat durables étaient un partenariat entre les gouvernements et les autres acteurs du développement et du secteur privé et que la réforme institutionnelle, le renforcement des capacités et le recours au secteur privé comme vecteur de changement pouvaient faciliter la mise en place d'un tel partenariat. Il a été affirmé qu'il n'existait pas de modèle universel pour les achats responsables et que les pratiques d'achats durables devaient être adaptées au contexte local. Un état de la situation du secteur privé et de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région a été dressé. Les mauvais résultats enregistrés en matière d'environnement, de gouvernance et sur le plan social ont été évoqués ainsi que le rôle des cadres juridiques et des mesures d'incitation prises par les pouvoirs publics, principaux facteurs poussant le secteur privé à aligner ses activités sur les objectifs de développement durable.

Cinquième séance spéciale

Rôle des énergies renouvelables dans l'accélération du relèvement dans les pays fragiles ou touchés par les crises

34. M^{me} Radia Sedaoui, chef de la Section de l'énergie à la CESAO, a animé la séance. M^{me} Tehmina Akhtar, conseillère stratégique principale au Bureau régional pour les États arabes du PNUD, a prononcé la déclaration liminaire. Ont également pris la parole : M. Mark Gibson, responsable des opérations à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Plan d'action mondial ; M. Hamzeh Yasin, administrateur de programme régional à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ; M. Talal Barakati, responsable national au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; M^{me} Hazir ElHaj, professeur d'université, chercheuse et consultante indépendante à l'Université du Soudan de sciences et de technologie ; M. Hassan Moaz, ingénieur électricien à l'hôpital universitaire Rafic Hariri (Liban).

35. À cette séance, l'accent a été mis sur les solutions visant à lutter contre la pauvreté énergétique des populations en situation vulnérable et exposées à un conflit et à la violence, notamment les personnes déplacées. Il a également été souligné que les capacités devaient être renforcées et la population mobilisée afin de déterminer quelles technologies modernes étaient les plus à même de poser des bases solides en ce qui concerne la faisabilité des projets et les modèles d'activité connexes sur le long terme. Il est en outre ressorti du débat que des mécanismes de financement novateurs devaient être utilisés et des politiques et des cadres juridiques être mis en place pour favoriser les partenariats public-privé et la mobilisation d'un financement durable. La question des investissements locaux à envisager dans le domaine des énergies renouvelables a été abordée, ces investissements devant être adaptés au contexte local et prévus, notamment pour la production d'énergie hors réseau et en micro-réseau et les solutions de paiement échelonné.

Sixième séance spéciale

État de préparation sanitaire dans la région arabe : résultats de l'audit de la cible 3.d associée aux objectifs de développement durable et mesures proposées

36. M^{me} Jana El Baba, responsable du développement durable pour la coordination des activités relatives au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable à la CESAO, a animé la séance, lors de laquelle les personnes ci-après ont pris la parole : M. Houssein Eddine Guezzi, rapporteur du comité de contrôle des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques ; M^{me} Loubna Slaoui, magistrate auprès de la Cour des comptes (Maroc) ; M^{me} Rajaa Mohamed Hassan Sayed Ahmed, chef de la Direction de l'audit opérationnel à la Chambre nationale de l'audit (Soudan) ; M. Ziad El Khatib, directeur associé des études au Centre de contrôle des finances (République arabe syrienne) ; M^{me} Taghreed El Alam, directrice des relations publiques, de la formation et de la réinsertion dans la même entité ; M^{me} Arshana Shirsat, directrice générale adjointe au Département des compétences professionnelles dans les institutions supérieures de contrôle dans le cadre de l'initiative de développement INTOSAI ; M^{me} Dalia Samhoury, directrice régionale du programme Préparation aux situations d'urgence et Règlement sanitaire international au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

37. À cette séance, l'accent a été mis sur la performance des systèmes nationaux de santé publique de la région ainsi que sur leur état de préparation aux situations d'urgence sanitaire et leur capacité à ne laisser personne de côté. Les institutions de contrôle des finances publiques du Maroc, du Soudan et de la République arabe syrienne ont pu présenter les principaux résultats des audits concernant la cible 3.d (renforcer les moyens en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires) associée aux objectifs de développement durable auxquels ils ont procédé. Un ensemble de recommandations ont été formulées à l'issue de ces audits, notamment les suivantes : établir des cadres juridiques appropriés pour la gestion des situations d'urgence sanitaire et les mettre à jour ; mettre en place des systèmes d'alerte rapide pour faire face aux catastrophes et procéder régulièrement à une évaluation de ces dispositifs ; rendre opérationnels et institutionnaliser des mécanismes de coordination multisectorielle concernant l'ensemble des parties prenantes pour intervenir en cas d'urgence sanitaire et établir un partenariat entre les acteurs concernés ; faire jouer un rôle moteur aux ministères de la santé dans la communication relative aux situations d'urgence sanitaires, en coopération avec les médias ; proposer au personnel de santé les formations et les ressources financières nécessaires, de manière durable, et accroître leur efficacité afin de garantir la qualité et le caractère inclusif des prestations de soins de santé ; faire

participer les populations aux activités d'estimation des risques sanitaires et élaborer des programmes visant à y faire face ; poursuivre les audits des activités des systèmes de santé, effectués par les institutions de contrôle dans les pays arabes, et encourager les parties prenantes à y participer et à tenir compte des résultats de ces audits.

Septième séance spéciale

Sécurité climatique dans les États arabes : enseignements tirés et action de plus grande envergure

38. M^{me} Nuran Atef, coordonnatrice régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient concernant l'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a animé la séance, lors de laquelle les personnes ci-après ont pris la parole : M^{me} Nada El Agizi, directrice du Département du développement durable et de la coopération internationale de la Ligue des États arabes ; M^{me} Amel Azab, coordonnatrice du projet de mécanisme pour le climat au service des objectifs de développement durable (action climatique pour la sécurité humaine dans les États arabes) au Conseil arabe de l'eau (Égypte) ; M. Oscar Ekdahl, directeur de la division Moyens d'existence et renforcement de la résilience au Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Europe orientale au Programme alimentaire mondial (PAM) ; M^{me} Paola Pagliani, Coordonnatrice de programme régional au Bureau régional pour les États arabes du PNUD (Jordanie) ; M^{me} Dena Assaf, Coordonnatrice résidente des Nations Unies aux Émirats arabes unis ; M^{me} Maria Selin, responsable de la coopération pour le développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ; M. Nadim Farajallah, directeur du programme Changements climatiques et environnement à l'Université américaine de Beyrouth (Liban) ; M. Wadid Erian, conseiller principal pour le développement durable à Ligue des États arabes.

39. Lors du débat, il a été souligné que le dialogue entre les secteurs et les acteurs qui élaborent des politiques fondées sur des études et des données factuelle permettait de concevoir et d'appliquer des solutions pour le climat applicables à différentes échelles dans les États arabes, notamment dans les pays en crise, et que la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 28) serait une occasion importante de continuer de préconiser la poursuite de ces dialogues. Le débat a également été axé sur le rôle central joué par le secteur privé dans l'action climatique et sur le rôle des solutions climatiques articulées établissant un modèle de revenus efficace qui permette de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans le domaine du climat et de régler un grand nombre de problèmes majeurs en matière de développement. Il a également été souligné que la réduction des risques liés aux investissements climatiques était essentielle pour stimuler l'investissement privé et améliorer les bénéfices nets pour les populations cibles de la région.

Huitième séance spéciale

Ne laisser personne de côté : prise en compte du vieillissement dans le développement durable

40. M^{me} Sara Salma, responsable des questions de population à la CESAO, a animé la séance, à laquelle ont participé les personnalités suivantes : M. Ismail Lubbad, conseiller pour les questions de population et de développement au Bureau régional pour les États arabes du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ; M. Nabil Kronfol, spécialiste régional des questions de vieillissement (Liban) ; M^{me} Samar Al-Sibai, chef de la commission syrienne chargée des affaires de la famille et de la population ; M^{me} Sawsan Mohammad Sa'ada, directrice régionale de l'organisation HelpAge International (Jordanie) ; M. Imran Riza, Coordonnateur

spécial adjoint des Nations Unies pour le Liban, Coordonnateur résident et Coordonnateur des affaires humanitaires.

41. À cette séance, l'accent a été mis sur le vieillissement de la population, une question prioritaire nouvelle dans la région arabe, et sur la nécessité de s'y attaquer efficacement afin que les personnes âgées ne soient pas oubliées dans le cadre des efforts de développement. Les grandes tendances en matière de vieillissement de la population dans les États arabes ont été présentées et il a été déclaré qu'il importait de tenir compte des questions relatives aux personnes âgées dans les politiques de développement, et qu'il fallait adopter une approche fondée sur le cycle biologique dans la planification stratégique. Il a également été question des difficultés auxquelles les personnes âgées se heurtaient et de l'expérience de certains pays concernant l'action menée en vue de répondre aux besoins des personnes âgées dans divers domaines de la vie et de faciliter l'accès de ces personnes aux services et aux possibilités offertes, notamment en temps de crise et de guerre. Ont également été abordés les moyens d'améliorer l'image positive des personnes âgées, de leur donner les moyens d'agir et de mettre à profit le plus possible leurs connaissances et leur contribution à la société et de rendre possible l'échange intergénérationnel d'expériences. Enfin, les principaux messages ont été récapitulés, notamment les suivants : préconiser l'adoption d'une convention internationale contraignante sur les droits des personnes âgées ; généraliser l'approche axée sur les droits humains dans les politiques et programmes concernés afin de garantir aux personnes âgées une vie décente et de préserver leur dignité.

Neuvième séance spéciale

Reconstruction durable : un cadre pour l'accélération d'un relèvement inclusif et durable dans la région arabe

42. M^{me} Nagwa Lachine, responsable de programme au Bureau régional pour les États arabes d'ONU-Habitat, a animé la séance, à laquelle ont participé les personnalités suivantes : M^{me} Rania Hedeya, représentante régionale par intérim au Bureau régional pour les États arabes d'ONU-Habitat ; M^{me} Fumiko Fukuoka, conseillère pour les partenariats et la communication au Bureau régional pour les États arabes du PNUD ; M^{me} Renata Rubian, conseillère pour les politiques de croissance inclusive au Bureau des politiques et de l'appui aux programmes (BPAP) du PNUD ; M. Ahmed Riad, coprésident du réseau de l'alliance du secteur privé pour la réduction des risques de catastrophe (Émirats arabes unis) ; M. Abdi Abdullah, directeur de la division Fragilité et résilience à la Banque islamique de développement (BID) ; M. Naim Hassan, secrétaire général adjoint au Ministère des transports (Jordanie) ; M. Muhammad Sayed, directeur du Service du développement régional et local au Ministère de la planification (Iraq) ; M. Gonzalo Pizarro, conseiller pour les politiques régionales et chef de l'équipe Intégration des objectifs de développement durable au Bureau régional pour les États arabes du PNUD.

43. Le débat était axé sur le fait qu'il importait de réfléchir à la reconstruction dès le début d'une intervention, quelle que soit la crise, les infrastructures et les services de base étant indispensables au bien-être des personnes et à la cohésion sociale. Il a été question du dispositif d'intervention, qui devrait être inclusif et coordonné, tenir compte de tous les secteurs et de toutes les périodes, et garantir un flux continu de ressources pour ne laisser personne de côté. Il a été signalé que la reconstruction durable devait refléter l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, un moyen d'assurer un équilibre entre les interventions visant à répondre aux besoins humanitaires urgents et le développement durable à long terme et de contribuer ainsi à la consolidation de la paix et à la stabilité. Il a également été souligné qu'il importait de saisir les occasions que ce processus offrait, à savoir, entre autres, des solutions fondées sur la nature, la planification urbaine à dimension

humaine, la numérisation des nouvelles infrastructures, la création de possibilités d'emploi appropriées, le renforcement des moyens d'action du secteur privé et la création de nouvelles formes de mobilisation de la population.

Dixième séance spéciale

Lutte contre la pauvreté alimentaire des enfants pendant la petite enfance dans la région arabe par la mobilisation des systèmes alimentaires, des systèmes de santé et des systèmes de protection sociale

44. M. Hicham Jadaoun, consultant, a animé la séance. Des déclarations liminaires ont été prononcées par M^{me} Ettie Higgins, représentante adjointe de l'UNICEF au Liban, M. Serge Nakouzi, directeur régional adjoint de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, M. Christoph Hamelmann, chef de cabinet du Bureau du représentant régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Moyen-Orient, et M^{me} Kate Newton, directrice régionale adjointe du PAM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Ont également pris la parole : M^{me} Lara Nasreddine, professeure en nutrition humaine à l'Université américaine de Beyrouth ; M^{me} Noha Salheen, directrice du Département de la nutrition au Ministère fédéral de la santé (Soudan) ; M^{me} Karima Al-Hada'a, spécialiste de la planification et de la liaison au secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition, Ministère de la planification et de la coopération internationale (Yémen) ; M^{me} Nazia Habib, professeure d'université associée au Centre for Resilience and Sustainable Development, de l'Université de Cambridge ; M. Atef El-Shitany, conseiller auprès du Ministère de la solidarité sociale (Égypte).

45. À cette séance, l'accent a été mis sur le problème de la pauvreté alimentaire des enfants dans la région arabe et il a été indiqué que 27 millions d'enfants de moins de cinq ans souffraient de la pauvreté alimentaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et qu'un enfant sur quatre (soit 10 millions d'enfants) de moins de cinq ans souffrait d'une grande pauvreté alimentaire. Les principaux domaines d'action visant à résoudre cette crise ont été évoqués, notamment les suivants : mettre en place de systèmes alimentaires qui garantissent l'accès des familles avec des enfants en bas âge à une alimentation nutritive et d'un coût abordable ; tirer parti des systèmes de santé pour proposer aux jeunes enfants et à leurs mères des services d'alimentation de base en donnant la priorité aux personnes les plus exposées à la pauvreté alimentaire ; concevoir des systèmes de protection qui répondent aux besoins alimentaires et nutritionnels des enfants et des familles les plus vulnérables.

Onzième séance spéciale

Favoriser l'économie à carbone circulaire : accélération de l'industrie durable (ciment, acier et produits chimiques) dans la région arabe par des solutions, l'innovation et la coopération

46. M^{me} Radia Sedaoui, chef de la Section de l'énergie à la CESAO, a animé la séance. La Princesse Mashaal Saud Alshalan, partenaire et fondatrice de la société AEON (Royaume d'Arabie saoudite), a prononcé une déclaration liminaire. Ont également pris la parole : M. Fadhl Zayed Fadhl Ahmed, ingénieur de projet à Emirates Steel Arkan ; M. Mohamed Salaheldin Ahmed, directeur général de la Sidi Kerir Petrochemicals Company (SIDPEC) (Égypte) ; M. Nael Alhosami, directeur général de la Chambre d'industrie à Amman (Jordanie) ; M. Faisal Al Qurooni, spécialiste en chef au Ministère de l'énergie (Royaume d'Arabie saoudite) ; M. Soufiane Hsina, responsable du développement des activités à Ciments du Maroc (Maroc) ; M. Stefan Buettner, Président du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique à la Commission économique pour l'Europe (CEE) ; M^{me} Rana Ghoneim, chef de la Division des systèmes et de l'infrastructure énergétiques de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

47. À cette séance, l'accent a été mis sur les moyens par lesquels les principes de l'économie à carbone circulaire étaient appliqués dans la région en vue d'accroître la durabilité et l'efficacité industrielles de manière équitable. Il a été souligné qu'il fallait décarboniser les industries énergivores, telles celles du ciment, de l'acier et des produits chimiques, afin qu'une transition équitable et inclusive vers la durabilité soit possible, renforcer les capacités locales et développer les compétences vertes dans le cadre de la reconversion professionnelle et de la formation professionnelle des jeunes en vue d'accélérer la croissance économique. L'importance de la coopération et des partenariats internationaux a également été soulignée, notamment celle des initiatives visant à accélérer la diffusion des techniques de pointe dans la région. L'accent a également été mis sur le financement vert et les politiques et réglementations gouvernementales visant à encourager les industries à adopter des modèles circulaires de production et de consommation, des pratiques respectueuses de l'environnement en matière d'achats qui permettent de créer des marchés novateurs pour les produits industriels à faible émission de carbone. En ce qui concerne l'économie à carbone circulaire, l'importance d'un cadre adapté aux secteurs dans lesquels la décarbonisation est difficile a été relevée, l'objectif étant de combler les lacunes et de faire activement participer le secteur privé à l'action menée pour trouver une solution à la triple crise planétaire.

Douzième séance spéciale

Adaptation inclusive aux changements climatiques et atténuation de leurs effets sur les établissements humains dans la région arabe

48. M^{me} Amal Charif, directrice de l'organisation HalTek (Liban), a animé la séance. M^{me} Tehmina Akhtar, conseillère stratégique principale au Bureau régional pour les États arabes du PNUD, a prononcé la déclaration liminaire. Ont également pris la parole : M. Louay Fallouh, directeur du projet d'inclusion du handicap au Bureau du Coordonnateur résident du PNUD en République arabe syrienne ; M. Ayman Zohri, spécialiste des questions de migration et de migration forcée (Égypte) ; M^{me} Reham Jammal, conseillère municipale pour le développement et les relations internationales à la mairie du Grand Irbid (Jordanie) ; M^{me} Malak Aljadaan, membre du Conseil des jeunes et de l'inclusivité (Jordanie) ; M^{me} Sophie Mansour, spécialiste de la gestion des paysages pour le Plan vert au Ministère de l'agriculture (Liban) ; M^{me} Maya Nehme, directrice de la Lebanon Reforestation Initiative (Liban).

49. À cette séance, il a été question des déplacements forcés et des migrations que l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse et les inondations entraîneraient dans les années à venir. Il a été souligné qu'il fallait accorder une large place à l'inclusion, à l'équité et à une approche axée sur les droits dans les stratégies d'adaptation relatives aux établissements humains, aux secours et à la reconstruction, ainsi qu'aux investissements liés à la transition verte, au rôle de la prévention dynamique et inclusive des catastrophes et des crises et à la fourniture d'une assistance qui tienne compte des besoins croissants en matière de développement. Par exemple, une planification municipale inclusive pourrait apporter des solutions efficaces telles que le captage des eaux de pluie et la réutilisation des eaux usées traitées. Sur le plan national, les cultures en terrasse, le reboisement et l'utilisation durable des terres pouvaient jouer un rôle déterminant. Lors du débat, il a été affirmé que les groupes les plus vulnérables et les plus touchés devaient être associés à la planification et à l'exécution des politiques à tous les niveaux afin que les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets soient inclusives.

D. Manifestations spéciales

50. Dans le cadre du Forum, une manifestation spéciale a été organisée pour la remise du prix CESAO du contenu numérique arabe. Une table ronde de haut niveau sur les examens nationaux volontaires a également été organisée.

Prix CESAO du contenu numérique arabe

51. La manifestation spéciale visait à annoncer les lauréats de la deuxième édition du prix CESAO du contenu numérique arabe (2022-2023) et a été organisée par la CESAO en partenariat avec World Summit Awards. Le prix est décerné aux meilleurs produits numériques arabes associés aux objectifs de développement durable dans deux catégories : 1) les institutions, catégorie qui comprend des institutions du secteur public ou privé, des universités, des organisations non gouvernementales ou des organisations de la société civile ; 2) les jeunes entrepreneurs, catégorie comprenant les start-up établies, les équipes de jeunes et les personnes âgées de moins de 35 ans.

52. Un film d'information sur le prix, les modalités d'évaluation et les différentes étapes a d'abord été diffusé. Des déclarations ont ensuite été prononcées par M^{me} Manar Al-Hashash, membre du comité directeur du prix CESAO du contenu numérique arabe et membre du conseil mondial de World Summit Awards, (Koweït) et M. Alain Daou, professeur associé en entrepreneuriat à l'Université américaine de Beyrouth. Dans la catégorie des institutions, le prix a été décerné à Agrogatemasr (Égypte), à la plateforme IoT Kids Platform (Iraq), à l'application Alphabet arabe (Algérie), à Syrian Researchers (République arabe syrienne) et à Unified Arabic Braille Portal (Qatar). Dans la catégorie des jeunes entrepreneurs, le prix a été décerné à AlQalam (Égypte), Martha EDU (Jordanie) et Therapy (Qatar).

Table ronde de haut niveau sur les examens nationaux volontaires

53. M. Mahmoud Ataya, directeur général au Cabinet du Premier Ministre de l'État de Palestine, a animé la table ronde. Les représentants et représentantes des États qui présenteront un examen national volontaire en 2023 ont pris la parole : M. Khaled Mahdi, Secrétaire général du Conseil suprême de la planification et du développement (Koweït) ; M. Youssouf Ali Mmadi, responsable des programmes macroéconomiques au Commissariat général au plan (Comores) ; M. Fadlullah Gharzuldin, Vice-Président de la Commission de la planification et de la coopération internationale (République arabe syrienne) ; M. Faisal Hammad, Sous-Secrétaire général à la division de la compétitivité et des indicateurs économiques au Ministère des finances et de l'économie nationale (Bahreïn) ; M^{me} Yara Sindi, chef du département Données et recherches au Ministère de l'économie et du plan (Royaume d'Arabie saoudite). Après leurs interventions, M^{me} Maria-Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations du Département des affaires économiques et sociales a fait des observations.

54. Les participants ont partagé certains des principaux messages issus des examens nationaux volontaires présentés en 2023. Ils ont également souligné l'importance des examens nationaux volontaires, comme moyen d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de mobiliser des partenariats. Il est ressorti de leurs déclarations que les États s'efforçaient de procéder à des examens nationaux et non à des examens gouvernementaux. Toutes les parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé et les acteurs locaux y ont été associées et des informations sur leurs contributions à la réalisation des objectifs de développement durable ont été recueillies, ce qui a contribué à faire mieux connaître le Programme 2030 à l'ensemble de ces acteurs et à accroître leur participation à sa mise en œuvre. Les principales réalisations de ces pays, les grands obstacles auxquels ils se heurtent dans

la mise en œuvre et les prochaines étapes devraient figurer dans les examens. L'attention a été appelée sur les progrès notables accomplis en ce qui concerne la disponibilité des données relatives aux objectifs de développement durable, qui devrait faciliter l'élaboration de politiques nationales fondées sur des données factuelles.

E. Coups de projecteur

55. Le premier coup de projecteur a été mis sur l'entrepreneuriat des femmes. La parole a été donnée à la fondatrice et présidente du conseil d'administration de la société Entreprenelle (Égypte), Rania Ayman, qui a exposé la mission de cette entreprise à caractère social. Entreprenelle aide les start-up dirigées par des femmes dans différents domaines, y compris la mode, le marketing et la gestion financière en proposant des programmes d'accélération, des cours, des services d'incubation, des services d'orientation et de conseil et des possibilités de financement.

56. Le deuxième coup de projecteur a été mis sur LYBOTICS (Libye), dont le fondateur et directeur, Mohammed Zeid, a présenté la mission de cette initiative. Celle-ci vise à permettre aux élèves âgés de 12 à 18 ans d'avoir accès à des programmes éducatifs fondés sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) par l'utilisation d'applications relatives à la robotique. Cette initiative est mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le secteur privé. Elle vise à apprendre aux enfants à devenir autonomes en leur proposant différentes activités, notamment en les encourageant à chercher à résoudre des problèmes nationaux, régionaux ou mondiaux urgents.

57. Le troisième coup de projecteur a été braqué sur les activités durables. M^{me} Marianne Itani, directrice chargée de la durabilité à Beesline Apitherapy (Liban) a parlé du programme de conservation des abeilles sauvages que l'entreprise s'employait à exécuter pour compenser les émissions de carbone, sensibiliser les clients et les élèves à l'importance des abeilles sauvages et protéger les abeilles sauvages menacées d'extinction en finançant un projet de recherche de terrain sur trois ans dans ce domaine.

58. Le quatrième coup de projecteur a été mis sur la lutte contre le harcèlement sexuel. M^{me} Reem El-Moghraby, directrice du bureau de l'équité institutionnelle à l'Université américaine du Caire, a parlé de l'initiative « #AUCSpeakUp ». Cette initiative vise à sensibiliser au problème du harcèlement dans le cadre de cours de formation obligatoire destinés aux étudiants et aux membres du personnel et d'une série de dialogues sur le harcèlement sexuel. Les victimes sont également encouragées à signaler de tels faits.

59. Le cinquième coup de projecteur a été mis sur l'action climatique. M^{me} Hala Al-Shuha, administratrice en chef de programmes à Generations For Peace (Jordanie), a fait part de l'expérience de cette organisation pour ce qui est de réduire à zéro les émissions de carbone, de faire participer les jeunes à l'action climatique et de leur donner les moyens de jouer un rôle moteur à cet égard dans leur communauté dans le cadre du programme d'action pour le climat « Sawn », financé par l'UNICEF, et de proposer un programme dans les médias, « Jeel01 », permettant aux jeunes de livrer leurs récits au sujet des changements climatiques et d'établir un document d'orientation à l'intention des décideurs.

60. Le sixième coup de projecteur a été mis sur une transition juste et inclusive vers une énergie propre. M^{me} Hazir Farouk Abdelraheem ElHaj, professeure associée à l'Université du Soudan de sciences et de technologie, a parlé d'une initiative, l'incubateur technologique, qui vise à donner une impulsion aux innovations liées aux

technologies énergétiques propres et au transfert et au développement de ces techniques et à soutenir les entrepreneurs de ce secteur en améliorant les connaissances et en levant les obstacles à la commercialisation de ces technologies. Elle a mentionné le programme d'unités mobiles de biogaz destiné à répondre aux besoins des familles en combustible de cuisson et en éclairage dans les zones où l'accès à l'énergie classique est difficile.

61. Le septième coup de projecteur a été mis sur la question de la garantie d'un logement convenable pour les communautés vulnérables. M. Ahmed Zaazaa, fondateur et coordonnateur de 10 Tooba, groupe spécialisé dans la recherche appliquée à l'environnement bâti (Égypte), a parlé des activités du groupe, qui cherche notamment à accroître la proportion des familles vivant dans des logements convenables dans les communautés défavorisées. À cette fin, le groupe mène des activités de sensibilisation et produit des connaissances sur des questions telles que l'accessibilité économique, la rénovation urbaine, les espaces publics, les transports et les services, et met à profit la planification participative.

62. Le huitième coup de projecteur a été jeté sur le soutien aux jeunes entrepreneurs. M^{me} Loor Masri, cofondatrice du magazine LaCom pour les jeunes entrepreneures (État de Palestine), a parlé de ce magazine, qui s'adresse aux jeunes, hommes et femmes, et diffuse des contenus numériques en arabe dans neuf catégories différentes pour les aider à gérer leurs activités et à travailler intelligemment. Par exemple, la rubrique consacrée aux jeunes entrepreneurs qui réussissent, présente des articles axés sur leurs réalisations afin que celles-ci soient largement diffusées. L'objectif est également d'ouvrir des possibilités de développement et d'encourager ces jeunes entrepreneurs à continuer de créer et d'innover. La rubrique consacrée à la mode dans le monde des affaires vise à promouvoir la mode durable et à faire reculer la consommation liée à la mode éphémère (fast fashion), qui a des effets nocifs sur l'environnement.

63. Un neuvième coup de projecteur a été donné. M^{me} Randa al Chidiac, membre de la section du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), a parlé du club d'initiation à l'informatique que la bibliothèque municipale d'Erriadh à Djerba (Tunisie) a créé afin de lutter contre l'illectronisme. Cette initiative vise à aider les femmes et les personnes sorties prématurément du système éducatif à développer leurs compétences numériques et à améliorer leurs perspectives d'emploi. Ainsi les participantes acquièrent des connaissances de base en informatique et apprennent à naviguer sur Internet et à utiliser notamment les plateformes de médias sociaux, ce qui les encourage à se prendre en mains.

F. Séance de clôture

64. Enfin, le Président du Forum, M. Waed Abdullah Badhib, a remercié la CESAO et les partenaires de la Commission, ainsi que la Ligue des États arabes et les entités des Nations Unies menant des activités dans la région, d'avoir organisé le Forum. Il a affirmé que la République du Yémen s'engageait à transmettre au forum politique de haut niveau qui se réunirait à New York en juillet 2023 les messages issus du Forum.

65. Dans un message enregistré, la Présidente du Conseil économique et social, Lachezara Stoeva, a parlé des progrès accomplis en matière de développement depuis l'adoption du Programme 2030 et des défis restant à relever et dit qu'il importait d'opérer les transformations et changements structurels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable.

66. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAO, Lounir Tabet, a remercié la République du Yémen d'avoir présidé le Forum. Il a également remercié tous les participants et participantes et l'ensemble des partenaires qui avaient contribué au bon déroulement du Forum d'avoir fait part de leurs idées, expériences et solutions et de s'être engagés à œuvrer au service d'un développement durable équitable dans la région.

III. Participation

67. Le Forum a réuni 1 323 participantes et participants (407 en présentiel, à la Maison des Nations Unies à Beyrouth, et 916 à distance), dont des représentantes et représentants de haut niveau de gouvernements, de parlements, de la société civile, de groupes de jeunes, de centres d'expertise, du secteur privé, d'organisations régionales, arabes et internationales, d'acteurs régionaux du développement durable, des institutions supérieures de contrôle, de fonds de financement dans la région arabe, d'un certain nombre de médias ainsi que des organisateurs, à savoir des entités des Nations Unies et des organisations menant des activités dans la région arabe, la Ligue des États arabes et la CESAO.

68. Les 22 États arabes ci-après étaient représentés, en présentiel ou à distance, par des délégations : Émirats arabes unis, État du Koweït, État de Libye, État de Palestine, État du Qatar, République algérienne démocratique et populaire, République arabe d'Égypte, République arabe syrienne, République de Djibouti, République fédérale de Somalie, République d'Iraq, République islamique de Mauritanie, République libanaise, République du Soudan, République tunisienne, République du Yémen, Royaume d'Arabie saoudite, Royaume de Bahreïn, Royaume hachémite de Jordanie, Royaume du Maroc, Sultanat d'Oman et Union des Comores.

69. L'Organisation des Nations Unies était représentée par la Vice-Secrétaire générale et la Présidente du Conseil économique et sociale. Les entités des Nations Unies ci-après étaient également représentées : Bureau de la coordination des activités de développement, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Commission du désarmement, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), FAO, FNUAP, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds international de développement agricole, HCR, UNITAR, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Organisation internationale pour les migrations, OIT, OMS, ONUDI, ONU-Habitat, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, PAM, PNUE, PNUD, Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le virus d'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), programme des Volontaires des Nations Unies, Union internationale des télécommunications, UNOPS. Un grand nombre de coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies pour les pays arabes ont également participé au Forum.
